

***Tu me fais peur quand tu cries ! Sortir des violences conjugales,***  
**sous la direction de Ginette Francequin, érès, 2010,**  
**collection « Sociologie clinique » dirigée par Vincent de Gaulejac**

**L**a violence est au cœur de l'humanité, les émissions et séries télévisées en témoignent ou l'utilisent quotidiennement. Cependant les violences conjugales, qui en constituent une forme particulièrement inacceptable, ne font la une des médias que lorsque la mort s'ensuit. L'ouvrage dirigé par Ginette Francequin se veut être une participation à la lutte contre *ce fait de société* si longtemps occulté. Il réunit les contributions de chercheurs et de professionnels qui l'abordent sous de multiples aspects. À partir de considérations conceptuelles, socio-anthropologiques, historiques et culturelles sont d'abord examinées les sources de la violence et la spécificité des violences conjugales. Je relève plusieurs interrogations : où se situent les frontières entre privé et public, entre privé et politique, d'où vient cette difficulté radicale du vivre ensemble ? Le qualificatif de « femmes battues » masque le jeu constant d'une relation d'emprise dont la violence, souvent dissimulée au départ, peut revêtir tant d'autres formes. Mais attention à ne pas confondre l'exacerbation des conflits inévitables dans une vie de couple avec la violence psychologique dans laquelle l'autre est empêché de s'exprimer, est nié dans son intégrité.

Irène Théry propose le concept d'*interlocution*, forme de relation qui contiendrait toutes les autres et deviendrait une valeur suprême, comme l'égalité des sexes.

« L'interlocution articule le Je de celui qui parle, mais aussi le Tu de celui à qui on parle, le Il ou Elle de celui dont on parle » (ce n'est pas sans écho pour les thérapeutes de couple ou de famille). Pour Irène Théry, le conflit est une forme d'élaboration de l'interlocution, la violence en est l'impossibilité totale : on est alors dans la domination d'un sexe sur l'autre et dans la confusion entre pouvoir et autorité.

Une deuxième partie nous immerge dans le travail effectué au sein des associations et groupes de parole tels que « l'Escale » ou « Estime de soi ». Les professionnels (le) s rapportent ce que les femmes expriment de leur vécu. Comment dégager les victimes des *mémoires corporelles et émotionnelles* dans lesquelles sont inscrits le stress, la peur, l'oppression ? Comment aider les enfants forcément pris dans le cycle des violences, qu'ils en soient témoins ou objets (les maltraiter est un moyen supplémentaire d'atteindre les femmes) ? Quelles seront les conséquences pour eux à l'âge adulte ? Les femmes victimes de

violences conjugales devront bénéficier d'une prise en charge globale et les accompagner, elles et leurs enfants, nécessite, cela va de soi, d'y être formé de façon spécifique, de travailler en groupe, en réseau.

4 Le rôle de la justice est fondamental dans ce combat pour sortir de cette violence. Cette partie du livre expose les réponses judiciaires actuelles tout en soulignant les difficultés d'une réponse globale à ce fléau, en particulier à ses conséquences pour les enfants. Est suggérée « la création d'un délit de violences conjugales qui prendrait en compte les différents aspects de situations de violence, tant physique que psychique, économique, sexuelle, etc. » L'idée de médiation pénale *sans justice* est fortement critiquée, la sanction pénale ayant pour fonction de proclamer l'interdit social. Les disparités sont grandes entre les tribunaux. Quoi qu'il en soit, tous sont confrontés à de bien difficiles problèmes : celui de la preuve nécessaire au juge quand ce qui est à prouver est de l'ordre de l'intimité ; celui de la protection des victimes quand la séparation exacerbe la violence ; celui de l'autorité parentale et du droit de garde quand le maintien du lien prévaut sur sa qualité...

5 Et les politiques publiques ? « Qu'est-ce qu'on attend pour mieux accompagner les femmes ? » se demande l'un des auteurs. Comment leur faire retrouver l'estime de soi, les aider à sortir du mortifère processus de victimisation, leur faire prendre conscience de la dimension sociétale de leur histoire personnelle ? Les travailleurs sociaux n'ont, dans leur formation, aucun module sur les violences conjugales. Ils sont pourtant particulièrement confrontés à ces situations et leurs interventions sont à la croisée de niveaux fort différents pour lesquels ils n'ont pas toujours les outils nécessaires. Des propositions sont faites. Le travail des associations d'accueil collectif est essentiel, des actions en réseau ont été réalisées mais il y a beaucoup à faire pour lutter efficacement contre les violences conjugales et leurs terribles conséquences à court et à long terme. Elles n'ont pas de frontières et la dernière partie de l'ouvrage ouvre sur la manière dont différents pays (Japon, Brésil, États-Unis, etc.) appréhendent ce problème et tentent d'y apporter quelques réponses.

6 Ce livre est très riche, y ont contribué une trentaine d'auteurs d'horizons variés : chercheurs sociologues (en majorité), anthropologues, psychiatres, psychologues, travailleurs sociaux, élus, juristes, responsables d'associations, etc. Personnellement, si je peux exprimer quelques regrets : les violences de femmes à l'égard d'hommes et le problème du suivi des auteurs de violences ne sont que mentionnés, ils auraient mérité d'être développés. D'autre part, il me semble que l'appréhension des violences conjugales aurait bénéficié de l'éclairage de thérapeutes spécialistes du couple et de la famille.